



La Charte de la Diversité



Créée fin 2004 par Claude Bébéar et Yazid Sabeg, la Charte de la diversité est un texte d'engagement signé par les entreprises, qui condamne les discriminations dans le domaine de l'emploi et décide d'œuvrer en faveur de la diversité.

Promouvoir la diversité et garantir l'égalité des chances à toutes les étapes de la vie professionnelle font partis de nos engagements fondamentaux.

Nous considérons chez Steam'O la diversité comme un atout pour l'entreprise. Elle s'exprime par la variété des profils, des parcours, des origines et des cultures, qui permettent à l'entreprise de progresser grâce à l'émulation qu'elle apporte au sein de l'entreprise.

La Charte exprime la volonté des entreprises de mieux refléter, dans leurs effectifs, la diversité de la population française. Articulée autour de six articles, elle guide l'entreprise dans la mise en place de nouvelles pratiques, en y associant l'ensemble de ses collaborateurs et partenaires. Elle les incite à mettre en œuvre une politique de gestion des ressources humaines centrée sur la reconnaissance et la valorisation des compétences individuelles. L'entreprise favorise ainsi la cohésion et l'équité sociale, tout en augmentant sa performance.

Notre action : Agir en faveur de la diversité et promouvoir l'égalité des chances, dans le recrutement, et l'accès à la formation, évolution de carrière et rémunération.

A lire également

- [Le Pacte Mondial](#) [1]
- [RICS](#) [2]
- [L'ARSEG](#) [3]
- [Le Sypemi](#) [4]

URL source: <http://www.steamo.fr/nos-engagements-responsables/charte-de-la-diversite>

Liens



[1] <http://www.steamo.fr/nos-engagements-responsables/pacte-mondial>

[2] <http://www.steamo.fr/nos-engagements-responsables/rics>

[3] <http://www.steamo.fr/nos-engagements-responsables/arseg>

[4] <http://www.steamo.fr/nos-engagements-responsables/sypemi>